

MAITRISER LES PROCEDURES COLLECTIVES

Pratiquer le recouvrement dans un cadre juridique

► A qui s'adresse cette formation ?

Public concerné

Credit manager, responsable recouvrement ou contentieux, chargé de recouvrement ou de contentieux, juriste d'entreprise

Objectifs

- Maîtriser le déroulement des procédures collectives
- Être à jour des apports des dernières réformes législatives et jurisprudentielles dans la prévention et le traitement des entreprises en difficulté
- Identifier les incidences sur les garanties de l'ouverture d'une procédure préventive ou judiciaire
- Améliorer son taux de recouvrement de créances face à une entreprise en difficulté

Les bénéfices attendus pour les stagiaires et l'entreprise sont de :

- *Appréhender les spécificités des procédures collectives*
- *Réagir efficacement pour faire valoir le droit des créanciers*

Pré-requis

Cette formation nécessite des pré-requis sur le recouvrement de créances en B2B

Modalités :

- Formation en présentiel ou distanciel
- Formateur Scarlett Favre-Verand

Durée de Formation

- En présentiel : 2 jours de 7 h/jour soit 14 heures
Session avec 10 participants au maximum parlant la même langue
- En distanciel : 3,5 heures/ session → 4 * 3,5 h de vision pour le programme complet

► Déroulé Pédagogique

Programme de formation

1. Procédures préventives
2. Procédure de sauvegarde accélérée
3. Procédure de redressement judiciaire
4. Procédure de liquidation judiciaire
5. Sanctions éventuelles contre le dirigeant, les associés et les créanciers

Evaluation et suivi de la formation

Nous mettons en place quatre étapes d'évaluations :

- **avant la formation** pour positionner l'enseignement au bon niveau (entretiens ou questionnaires)
- **pendant la formation**, le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances pour adapter le rythme et sa pédagogie au groupe
- **en fin de formation**, « à chaud », chaque participant répond à un questionnaire de satisfaction et une attestation peut être remise
- **un mois après la formation**, nous vous proposons soit de prendre contact directement avec vos collaborateurs formés, soit de débriefer avec vous de la mise en application des acquis de la formation.

→ *Quizz de début et fin de session complétés par les stagiaires*

Pédagogie

Notre démarche pragmatique est fondée sur le transfert de compétences et sur notre savoir-faire en matière de traitement des créances en procédures collectives. Interactive, la pédagogie s'appuie sur des applications concrètes et de nombreux cas pratiques et exercices de mise en application.

La formation se déroule de manière pratique. Ainsi, la pédagogie de formation s'articule autour de la sensibilisation, des techniques, outils et des entraînements et des mises en application.

Nous privilégions l'utilisation de l'environnement professionnel direct des bénéficiaires dans l'élaboration des exemples et cas pratiques.

En fonction des sujets les supports de formation prennent la forme de documents écrits, de vidéos, de jeux de rôle ou de manipulation, outils de e-learning.

► Accessibilité

- Délai d'accès : 1 mois
- Accessibilité aux personnes avec handicap : [nous consulter](#)

► Budget

- En présentiel : 1 300€ ht /jour soit un budget total de 2 600€ ht (hors frais de déplacements)
- En distanciel : [nous consulter](#)